



SERVICE DES EAUX

Fait en deux exemplaires  
EXEMPLAIRE 1 A CONSERVER

## CONTRAT D'ABONNEMENT GENERAL

### A - RÉFÉRENCES ET OBJET DU CONTRAT :

Objet de l'abonnement :

- Distribution d'eau potable  
 Assainissement collectif **ou**  Assainissement non collectif  
 Immeuble collectif avec individualisation des contrats

Nature de l'activité : .....

Références du site : .....

Adresse de l'immeuble desservie : .....

Compteur : N° : ..... Diamètre : Index de début : .....

Date souscription de l'abonnement : ..... / ..... / 20 .....

Labastide-Rouairoux assure en régie le service de l'eau et de l'assainissement collectif.

Le contrat d'abonnement entre en vigueur lors de la fourniture d'eau dans les conditions prévues au règlement du service susvisé.

Le contrat est conclu pour une durée indéterminée dans les conditions définies par le présent contrat pour la desserte de l'immeuble indiqué ci-dessus.

### B – RÉFÉRENCES DE L'ABONNÉ :

Références du propriétaire	Référence de l'abonné payeur
Nom : .....	Nom : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
Courriel : .....	Courriel : .....
Téléphone : .....	Téléphone : .....

**Fournir une copie de la carte d'identité du titulaire de l'abonnement.**

### C – OBLIGATIONS

L'abonné

- Déclare avoir pris connaissance :
  - Du règlement de service consultable en mairie, faisant partie intégrante du contrat d'abonnement et en accepter toutes les conditions, charges et obligations.
  - De son droit en vigueur au jour de la signature du présent contrat, sachant que ces tarifs sont révisés annuellement.
  - De son droit de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature du présent contrat (*la demande de rétractation doit être transmise sur papier au moyen du formulaire joint au service avant le début d'exécution du contrat*).
- Demande que lui soit accordé un abonnement pour l'utilisation de l'eau potable desservie par le réseau public dont il reconnaît la nécessité d'une consommation sobre et respectueuse de l'environnement.
- Demande expressément l'exécution anticipée du service à partir de la date d'abonnement définie ci-dessus, soit avant l'expiration du délai de 14 jours. En cas de rétractation avant ce délai, s'engage à verser un montant correspondant au service fourni jusqu'à la date de sa décision, proportionnel aux tarifs en vigueur, conformément à la loi du 17 mars 2014.
- S'engage à se conformer aux règlements de service auxquels il s'abonne, dont un exemplaire est consultable en mairie, sans préjudice des voies de recours de droit commun. Lorsqu'un litige n'a pu être réglé au niveau local, il vous est possible de recourir à la médiation de l'eau.
- Accepte que la validation du contrat a valeur de « commande avec obligations de paiement » aux moyens de : TIP, chèque bancaire, carte bancaire par internet (bureau de tabac).
- Peut résilier son contrat d'abonnement en avertissant le service des eaux 15 jours au moins avant la date souhaitée. Il doit remplir le formulaire spécifique joint au contrat (disponible également sur le site de la mairie). **A défaut, l'abonnement se prolongera de plein droit et les consommations jusqu'à la date de demande de résiliation seront à la charge de l'abonné.**

Le Service des Eaux,

A LABASTIDE-ROUAIROUX, le : .....  
Lu et Approuvé, signature de l'abonné payeur,



SERVICE DES EAUX

Fait en deux exemplaires  
EXEMPLAIRE 2 A RETOURNER

## CONTRAT D'ABONNEMENT GENERAL

### A - RÉFÉRENCES ET OBJET DU CONTRAT :

Objet de l'abonnement :

- Distribution d'eau potable  
 Assainissement collectif **ou**  Assainissement non collectif  
 Immeuble collectif avec individualisation des contrats

Nature de l'activité : .....

Références du site : .....

Adresse de l'immeuble desservie : .....

Compteur : N° : ..... Diamètre : Index de début : .....

Date souscription de l'abonnement : ..... / ..... / 20 .....

Labastide-Rouairoux assure en régie le service de l'eau et de l'assainissement collectif.

Le contrat d'abonnement entre en vigueur lors de la fourniture d'eau dans les conditions prévues au règlement du service susvisé.

Le contrat est conclu pour une durée indéterminée dans les conditions définies par le présent contrat pour la desserte de l'immeuble indiqué ci-dessus.

### B – RÉFÉRENCES DE L'ABONNÉ :

Références du propriétaire	Référence de l'abonné payeur
Nom : .....	Nom : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
Courriel : .....	Courriel : .....
Téléphone : .....	Téléphone : .....

**Fournir une copie de la carte d'identité du titulaire de l'abonnement.**

### C – OBLIGATIONS

L'abonné

- Déclare avoir pris connaissance :
  - Du règlement de service consultable en mairie, faisant partie intégrante du contrat d'abonnement et en accepter toutes les conditions, charges et obligations.
  - De son droit en vigueur au jour de la signature du présent contrat, sachant que ces tarifs sont révisés annuellement.
  - De son droit de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature du présent contrat (*la demande de rétractation doit être transmise sur papier au moyen du formulaire joint au service avant le début d'exécution du contrat*).
- Demande que lui soit accordé un abonnement pour l'utilisation de l'eau potable desservie par le réseau public dont il reconnaît la nécessité d'une consommation sobre et respectueuse de l'environnement.
- Demande expressément l'exécution anticipée du service à partir de la date d'abonnement définie ci-dessus, soit avant l'expiration du délai de 14 jours. En cas de rétractation avant ce délai, s'engage à verser un montant correspondant au service fourni jusqu'à la date de sa décision, proportionnel aux tarifs en vigueur, conformément à la loi du 17 mars 2014.
- S'engage à se conformer aux règlements de service auxquels il s'abonne, dont un exemplaire est consultable en mairie, sans préjudice des voies de recours de droit commun. Lorsqu'un litige n'a pu être réglé au niveau local, il vous est possible de recourir à la médiation de l'eau.
- Accepte que la validation du contrat a valeur de « commande avec obligations de paiement » aux moyens de : TIP, chèque bancaire, carte bancaire par internet (bureau de tabac).
- Peut résilier son contrat d'abonnement en avertissant le service des eaux 15 jours au moins avant la date souhaitée. Il doit remplir le formulaire spécifique joint au contrat (disponible également sur le site de la mairie). **A défaut, l'abonnement se prolongera de plein droit et les consommations jusqu'à la date de demande de résiliation seront à la charge de l'abonné.**

Le Service des Eaux,

A LABASTIDE-ROUAIROUX, le : .....  
Lu et Approuvé, signature de l'abonné payeur,